

Le juge. — J'y songe... Nous pourrions faire les deux opérations, à la fois ; il suffirait pour cela que vous changiez la prescription... Ainsi, au lieu de lui couper la jambe, donnez-lui seulement un... clysobol. Je pourrai l'interroger par devant, pendant que vous lui administrerez la chose par derrière.

L'élève. — Monsieur, vous me feriez perdre patience à la fin.

Le juge. — Songez, monsieur, que je suis magistrat et que je dois être obéi.

L'élève. — Je suis médecin, et seul, lorsqu'il s'agit de malades, j'ai le droit de commander.

Le juge. — Le cours de la justice ne doit jamais être arrêté.

L'élève. — Ce qu'il faut arrêter d'abord, c'est la gangrène.

Le juge. — Si ce malade venait à expirer entre vos mains, la justice se trouverait privée des révélations qu'elle a droit d'attendre.

L'élève. — Si la justice se fatiguait d'un interrogatoire, la médecine perdrait espoir qu'elle a de sauver la vie de ce malade.

Le juge. — Bref, monsieur, vous refusez ?

L'élève. — Eh que diable ! avez-vous peur qu'il se sauve ? Nous allons lui couper la jambe. Après vous aurez bien le temps.

Le juge. — Songez que vous vous révoltez contre la justice.

L'élève. — C'est vous qui vous révoltez contre la médecine. Cet homme est mon malade, et je le défendrai contre vous, qui voulez la tuer.

Le juge. — Je l'interrogerai.

L'élève. — Vous ne l'interrogerez pas.

L'huissier et le greffier. — Il l'interrogera !

Les élèves. — Il ne l'interrogera pas !

(On prévoit le moment où, pour mieux se disputer le malheureux, la Justice et Médecine vont le tirer chacun par un bras ; mais comme la Justice, n'est pas force vis-à-vis la Médecine, elle se borne à dire un mot à l'oreille de l'huissier pour qu'on aille chercher main forte.)

Le juge, à part. — Ah ! tu ne veux pas que j'interroge ? Attends ! attends ! je vais t'interroger toi-même. (Haut.) Monsieur, je dois dresser procès-verbal de votre résistance. Comment vous nommez-vous ?

L'élève. — Je suis en ce moment à l'Hôtel-Dieu, et je me nomme médecin.

Le juge. — Et vous, messieurs ?

Les élèves. — Nous nous nommons tous médecins.

Le juge, appelant un infirmier. — Comment se nomme monsieur ?

L'infirmier, passant son chemin. — Ah ça, me prenez-vous pour un mouchard ? cusez !

L'agent de police, dans son lit. — Je le connais, moi ! Il se nomme...

L'élève qui le pense, lui appliquant un cataplasme sur la bouche. — Ce ne sera rien, mon garçon ; vous aggraverez votre mal en criant.

La force armée arrive, et le juge la requiert ; les élèves se rangent vis-à-vis et l'expliquent. Il en résulte un grand tumulte.)

L'agent municipal, dans son lit, au bout de la salle. — Quel tapage, sacrédié ! Laissez-nous donc un peu la paix, mon juge ! Le camarade insurgé et moi, nous nous contentons les détails de la chose et les actes de bravoure réciproques. Mais vous nous faites un sabbat qu'il n'y a pas moyen de s'entendre, quoi !

Soit que la troupe ne montre guère de dispositions à engager une lutte, soit qu'elle ait lui-même quelque égard pour le lieu où il se trouve, le juge prend le parti de se retirer après s'être interrogé lui-même, et met ainsi fin à une scène qui a

ment affecté les malades.